



Avis de Soutenance

Julien MICHEL

Droit - EDSJP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Les échanges d'informations entre concurrents en droit de la concurrence

Soutenance prévue le **mercredi 18 novembre 2015** à 14h

Lieu : 2, rue du doyen Gabriel Marty 31042 Toulouse - salle des Thèses

Composition du jury proposé

M. Gérard JAZOTTES	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de thèse
Mme Linda ARCELIN-LÉCUYER	Université de la Rochelle - Faculté de Droit, de Science politique et de Gestion	Rapporteur
M. Arnaud LECOURT	Université de Pau, Faculté de droit	Rapporteur
Mme Catherine GRYNFOGEL	Université Toulouse 1 Capitole	Examineur
M. Sylvain BOURJADE	Toulouse Business School	Examineur

Mots-clés : échange d'informations, collusion tacite, law and economics,

Résumé :

Dans un environnement de plus en plus complexe, le besoin d'information des entreprises les incite à partager de nombreuses informations avec différents acteurs. Les échanges d'informations entre concurrents sont parmi les pratiques les plus subtiles appréhendées par le droit de la concurrence. Leur influence sur le processus concurrentiel a été mis en lumière par la théorie économique, et notamment la théorie de la collusion tacite qui a éclipsé, dans la pratique des autorités de concurrence, les autres pans de l'analyse économique traitant de la question. Or, cette littérature prolixe est d'un maniement difficile voire incertain. Leur traitement juridique a été en partie renouvelé par le rattachement de certains d'entre eux à la catégorie des restrictions objectives. Cependant, l'essentiel de ces pratiques restent évaluées par le biais d'une analyse multicritère complexe, économiquement colorée mais source d'une grande insécurité juridique. Néanmoins, il nous semble envisageable d'encadrer cette analyse multicritère afin d'aboutir à la prévisibilité juridique indispensable à l'heure de l'autoévaluation de leurs pratiques par les entreprises.